



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU VOYAGEUR

Participer à un voyage organisé présente de nombreux avantages : Il ne faut rien faire soi-même, on rencontre des gens avec qui on partage ses expériences, on découvre des endroits où on n'irait jamais seul ou en couple, les commentaires des guides sont parfois passionnants et les prix sont souvent intéressants.

Cependant, le voyage peut vite se transformer en cauchemar si on n'applique pas certaines règles de bonne conduite afin que le voyage tant rêvé ne se transforme pas en cauchemar :

Les participants sont invités à avoir un comportement courtois et à faire preuve de savoir-vivre tout au long de leur séjour.

Ils doivent accepter de se conformer aux règles de la vie en groupe et aux lois du pays visité. Retard, nuisances sonores, indiscipline et râleurs ne seront pas tolérés.

Le ou les guides seront vos référents, vous devez être attentifs et en aucun cas vous ne devez déroger aux consignes qui vous seront données.

Dans le cas contraire, si l'organisateur, les responsables de l'agence locale et française estiment ne plus pouvoir assumer correctement leur mission, les participants fautifs seraient alors exclus **définitivement** des voyages.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

Suite à de nombreuses annulations de voyages, « pour convenances personnelles ou petits soucis sans gravité » nous sommes de plus en plus soumis aux pénalités prévues par le contrat des voyagistes et compagnies aériennes que nous prenons bien souvent à notre charge.

Chaque agence a ses propres règles et nous ne pouvons plus absorber ces dépenses. Ces pénalités sont dues quel soit votre motif et la perte commence à être conséquente.

Un voyage doit être mûrement réfléchi et annuler peut coûter cher !

Par conséquent, vous êtes invités à étudier avec intérêt votre décision de partir avant de vous inscrire à un voyage : l'assurance annulation n'interviendra qu'en cas de force majeure : maladie, hospitalisation, opération, décès d'un très proche. De plus, un travail administratif conséquent nous est demandé et la perte de temps est considérable

Je soussigné :

Déclare avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite et des conditions d'inscription et d'annulation
J'ai pris note que toute annulation non justifiée sera passible de pénalités voire de non remboursement

Date et signature :

ROUSS'EVASION – BP 62 – 13790 ROUSSET

Tél : 04.42.53.83.74

Courriel : rousse-vasion-loisirs@orange.fr

Site internet : www.roussevasion.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30